|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Cadre de réponse**

***Système d’Acquisition Dynamique (SAD)***

*Mobilier, agencement et accessoires décoratifs destinés aux espaces d’autorité et boutiques*

*DCE n°2025/0624/EDA-DA*

SOMMAIRE

[Introduction 3](#_Toc206076838)

[1 Moyens techniques du candidat (55 points) 4](#_Toc206076839)

[2 Délais moyens de fourniture et de reassort (25 points) 5](#_Toc206076840)

[3 eXPERIENCE ET REFERENCES (15 points) 6](#_Toc206076841)

[4 Mesures environnementales MISES EN OEUVRE (5 points) 7](#_Toc206076842)

# Introduction

La présente consultation a pour objet la fourniture, la livraison et/ou l’agencement de mobilier ainsi que d’accessoires décoratifs associés.

Les fournitures précitées s’inscrivent dans deux catégories distinctes :

* D’une part, du mobilier et accessoires décoratifs, de qualité notamment haut de gamme, destinés aux espaces d’autorité et aux boutiques ;

Ces fournitures ont vocation à être livrées sur des sites situés en France métropolitaine ou à titre exceptionnel, dans le monde entier.

* D’autre part, du mobilier ergonomique et accessoires associés spécifiquement conçus pour les espaces de travail.

L’agencement vise à adapter l’espace conformément aux contraintes communiquées par le client au lancement du marché spécifique. Il conviendra notamment de respecter les spécificités dues au corps d’arme (objet et couleurs traditionnels).

Ce document est la structure de réponse au SAD que le candidat doit respecter pour exposer sa candidature et ses aptitudes professionnelles.

Le candidat peut, s’il le souhaite, ajouter dans son mémoire technique, des chapitres ou sous-chapitres.

Le candidat peut annexer tout document de son choix à son offre en indiquant précisément l’objet, les numéros de page et de paragraphe.

Chaque point fait l’objet d’une réponse distincte en évitant tout renvoi à une autre réponse. Le candidat doit veiller à faire des réponses concises et précises.

Les éléments du CCAP sont à prendre en compte dans leur intégralité pour la formulation de la candidature.

# Moyens techniques du candidat (55 points)

Le candidat décrit les moyens techniques déployés pour répondre aux besoins de l’EdA.

Pour chaque catégorie d’achat concerné, il détaille notamment :

* L’étendue de la gamme de produits et accessoires et de ses services
* Sa capacité de fabrication ou de commande (capacité et nombre de sites de production)
* La capacité logistique et réactivité opérationnelle (implantation / moyens logistiques et humains) dont il dispose pour assurer la continuité du service auprès de l'EdA,
* Les labels, normes et/ou certifications qu'il détient pour mener à bien sa prestation en conformité avec les exigences de l'EdA.

S’agissant de la catégorie d’achat 1, le candidat détaille également sa capacité à exécuter la prestation d’agencement envisagée, notamment les profils proposés ainsi que la méthodologie proposée (outils…).

# Délais moyens de fourniture et de reassort (25 points)

Le candidat s’engage sur des délais moyens en jours calendaires dans le cadre de l’exécution du marché.

Il détaille notamment les délais relatifs à la fabrication / commande, à la livraison / mise à disposition en France métropolitaine et au réapprovisionnement, d’intervention/maintenance en cas de défaillance ou de rupture.

# eXPERIENCE ET REFERENCES (15 points)

Le candidat présente son expérience globale dans le domaine objet du SAD ainsi que sa capacité d’intervention à l’échelle nationale ou multisites.

Pour chaque catégorie d’achat concernée, le candidat présente une liste des principales références sur des marchés publics similaires exécutés au cours des trois (3) dernières années.

Pour chaque référence, il détaille le destinataire public ou privé, la nature et le volume des mobiliers fournis, le chiffres d’affaire réalisé, la méthodologie de livraison utilisée ainsi que le périmètre couvert.

# Mesures environnementales MISES EN OEUVRE (5 points)

Le candidat présente les actions réalisées ou en cours de réalisation en lien avec l’objet du SAD et notamment :

* La politique environnementale de l’entreprise en lien avec l’objet du SAD ;
* Les actions mis en œuvre durant le cycle de vie du mobilier (de leur production à la gestion des déchets).